

LES 10 GRANDES MESURES

DE SOUTIEN POUR LES FRUITS ET LÉGUMES CANADIENS



De la ferme à l'assiette, le secteur des fruits et légumes contribue largement au PIB du Canada et à la création d'emplois d'un océan à l'autre. Nous sommes également fiers d'offrir aux Canadiens et à des familles partout dans le monde des produits alimentaires nutritifs et sans danger qui offrent des bienfaits exceptionnels pour la santé. Alors que la santé et la sécurité en matière d'alimentation sont au sommet des priorités des Canadiens, nous vous présentons certaines des mesures que le gouvernement canadien pourrait adopter pour soutenir le secteur des fruits et légumes frais du Canada et aider la population à viser la moitié, c'est-à-dire remplir la moitié de leur assiette de fruits et légumes.



1. Gestion du risque d'entreprise (GRE)

Les outils de GRE sont essentiels pour la viabilité du secteur de l'agriculture du Canada. Les défis posés par la COVID-19 ont eu une incidence négative considérable sur la récolte de 2020 pour de nombreux producteurs. Il est primordial que les producteurs canadiens soient en mesure de prendre les décisions commerciales nécessaires en sachant que le gouvernement a mis en place des programmes pour les appuyer, au besoin. AAC doit collaborer avec le secteur afin de garantir l'efficacité des programmes de GRE, particulièrement Agri-stabilité et les options de protection des cultures.



2. Protection financière des vendeurs de fruits et légumes

Les agriculteurs et vendeurs canadiens de fruits et légumes n'ont aucune protection face aux pertes des acheteurs insolubles. Autrement dit, étant donné que les fruits et légumes frais sont hautement périssables et se gâtent plus rapidement que d'autres produits alimentaires, les vendeurs de fruits et légumes frais, contrairement aux autres vendeurs, ne peuvent récupérer le produit des ventes non complétées en vertu des dispositions actuelles de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* (LFI). Dans le contexte commercial lié à la COVID-19 qui a conduit et conduira des entreprises à la faillite, il est essentiel que le gouvernement mette en place toutes les mesures de protection possibles pour la chaîne d'approvisionnement alimentaire, y compris un mécanisme de fiducie réputée au Canada.



3. Main-d'œuvre

Depuis des décennies, les producteurs utilisent le Programme des travailleurs agricoles saisonniers (PTAS) et le Programme des travailleurs étrangers temporaires (PETET) pour remédier aux pénuries chroniques de main-d'œuvre intérieure dans les secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire et répondre à leurs besoins en matière de main-d'œuvre. À court et à long terme, le gouvernement du Canada devrait s'efforcer d'améliorer les normes de service et les délais de traitement des demandes présentées dans le cadre de ces programmes et de garantir des ressources suffisantes pour gérer efficacement le flux des nouveaux employés. En même temps, les programmes de soutien gouvernementaux liés à la COVID-19 doivent adopter une approche ciblée pour réduire les conséquences et les répercussions involontaires sur les entreprises, notamment les difficultés pour faire appel à des travailleurs intérieurs.



4. Durabilité

Un engagement envers la durabilité signifie promouvoir la durabilité sociale, culturelle, environnementale et économique à long terme. Les partenariats avec les gouvernements fédéral et provinciaux peuvent positionner le secteur pour une durabilité à long terme alors que nous nous efforçons de nous remettre des répercussions économiques de la pandémie de COVID-19. La nécessité d'une infrastructure qui favorise un recyclage harmonisé et une économie circulaire, la reconnaissance et le soutien de pratiques écologiquement durables, une approche pragmatique des problèmes et la réduction des déchets alimentaires sont tous des efforts pour lesquels la collaboration avec le secteur peut garantir des solutions efficaces à long terme à ces défis.



5. Protection des cultures

Dans le secteur des fruits et légumes, les outils de protection des cultures sont essentiels pour assurer la santé des cultures, la sécurité globale en matière d'alimentation et celle des Canadiens. L'organisme responsable de réglementer ces outils indispensables, l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA), a besoin de ressources essentielles. Des données complètes, y compris la surveillance environnementale, sont nécessaires pour appuyer un système de réglementation mis à jour. Les politiques et les programmes en matière de protection des cultures doivent appuyer l'accès aux marchés et favoriser la viabilité ainsi que la compétitivité économique, tout en prenant en considération les besoins à long terme des producteurs canadiens.



6. Innovation et infrastructure

La vigueur et la croissance du secteur canadien des fruits et légumes dépendront de notre capacité à tirer parti de l'innovation. Le manque d'infrastructure numérique et de financement des innovations propres au secteur crée des obstacles importants pour de nombreux intervenants du secteur des fruits et légumes – d'autant plus que le commerce électronique continue son essor dans le contexte commercial lié à la COVID-19. Le financement annoncé par le gouvernement pour les infrastructures rurales à large bande et d'irrigation doit être rapidement déployé dans tout le pays, ainsi qu'un financement dédié aux innovations futures dans la chaîne d'approvisionnement des fruits et légumes frais et l'appui des infrastructures essentielles dans les communautés rurales, pour soutenir le secteur et stimuler notre compétitivité actuelle.



7. Garantie de consultation pertinente dans la modernisation de la réglementation

Bien que la décision du gouvernement d'accroître les consultations soit bien accueillie, il reste encore du travail à faire pour s'assurer que ces consultations procurent des avantages tant pour le gouvernement que pour les intervenants. Une approche collaborative visant à trouver des solutions réalisables pour le secteur et le gouvernement est la clé de la réussite en matière de respect des réglementations et des politiques. Un examen exhaustif du processus de modernisation de la réglementation permettrait au gouvernement de faciliter la participation des intervenants, de mieux comprendre les frais d'administration et autres frais liés aux changements proposés et d'élaborer des règlements qui répondent à la fois aux besoins du secteur et à ceux de la population canadienne tout en favorisant la compétitivité économique.



8. Commerce et accès aux marchés

Le commerce international libre et équitable de fruits et légumes frais offre d'excellentes possibilités de croissance économique aux entreprises canadiennes et permet aux Canadiens d'avoir accès à des fruits et légumes frais et sains à long terme. Afin d'accroître l'accès au marché et la durabilité du secteur des fruits et légumes frais du Canada, il est nécessaire d'uniformiser avec nos partenaires commerciaux la réglementation des pesticides, les produits et les résidus de pesticides. Le Canada doit travailler en collaboration avec ses partenaires du département de l'agriculture des États-Unis pour éliminer les barrières commerciales non tarifaires et garantir des échanges commerciaux stables et ouverts avec notre plus grand partenaire commercial. En même temps, les liens de la chaîne d'approvisionnement en matière de transport, d'accès frontalier et de ports d'entrée et de sortie sont essentiels pour assurer la fluidité de la circulation de marchandises au-delà de notre frontière. La nature hautement périssable des fruits et légumes frais signifie que la circulation de ces biens essentiels et de ceux qui sont critiques pour notre chaîne d'approvisionnement doit être une priorité en raison de problèmes liés à la main-d'œuvre ou de tout autre retard.



9. Stratégie en matière de données agricoles et agroalimentaires

Les données sont un élément clé de la compétitivité mondiale. Malheureusement, les données agricoles canadiennes détaillées sont difficiles à trouver, incomplètes ou coûteuses pour les associations et les entreprises. Une stratégie globale, à long terme et entièrement financée en matière de données agricoles et agroalimentaires favorisera notre compétitivité et éclairera les décisions stratégiques clés pour le secteur des fruits et légumes.



10. Fiscalité

De la ferme à l'assiette, l'industrie des fruits et légumes frais a subi des coûts opérationnels sans précédent en raison de la pandémie de COVID-19. Si les mesures de financement fédérales annoncées sont les bienvenues, elles sont insuffisantes pour faire face à l'ampleur du défi économique auquel notre secteur est confronté. Un crédit d'impôt pour les EPI et une exonération prolongée des droits de douane pour les EPI permettraient à l'industrie de se procurer l'équipement dont elle a besoin pour assurer la sécurité des travailleurs et du public. En même temps, des mesures fiscales supplémentaires sont nécessaires pour appuyer les cultivateurs de fruits et légumes du Canada, dont plus de 80 % sont de petites entreprises qui dépendent de la déduction accordée aux petites entreprises (DPE) pour demeurer compétitives et faire croître davantage leur entreprise. Des modifications doivent être apportées à la déduction accordée aux petites entreprises et aux lois fiscales afin d'appuyer la planification de la succession des entreprises agricoles et de permettre un transfert viable des activités aux membres de la famille.

LE SAVIEZ-VOUS?

- Un rapport de la Banque Royale du Canada (RBC) publié en 2019 a révélé qu'avec la combinaison idéale de compétences, de capitaux et de technologies, l'agriculture pourrait ajouter 11 milliards de dollars au PIB du Canada d'ici 2030. Le rapport de la RBC a également indiqué que la part d'investissement mondial dans la technologie agricole du Canada n'est que de 3,4 %, derrière celle de pays comme le Brésil et l'Inde.
- L'horticulture (y compris la production de fruits et de légumes) génère en moyenne 12 % (6,7 milliards de dollars) des recettes des exploitations agricoles canadiennes. Agriculture et Agroalimentaire Canada, 2019

- Parmi les Canadiens, 80 % déclarent qu'il est hautement prioritaire de soutenir la production de fruits et légumes (*Recherche effectuée par Grassroots Public Affairs en 2020*).
- Près de 80 % des Canadiens ne mangent pas assez de fruits et de légumes selon les recommandations du Guide alimentaire canadien, ce qui entraîne un fardeau économique estimé à 4,4 milliards de dollars. * Krueger Report, 2017
- En 2016, le secteur des fruits et légumes et sa chaîne d'approvisionnement ont eu des retombées économiques sur le PIB réel estimées à 13,9 milliards de dollars. * Conference Board du Canada, 2017

- En 2016, la chaîne d'approvisionnement du secteur des fruits et légumes soutenait 181 600 emplois dans l'économie canadienne. * Conference Board du Canada, 2017
- En raison des effets économiques de la pandémie de COVID-19, la valeur des plaintes déposées en vertu de la *loi américaine sur les produits d'agriculture périssables* pour défauts de paiement subis par les vendeurs de fruits et légumes a augmenté de 52 % en 2020, comparativement à 2019 – et devrait continuer d'augmenter lors du 4^e trimestre de cette année (*département de l'agriculture des États-Unis, 2020*).